

**TERRE VERTE
ROTENONE À PULVÉRISER
POUDRE MOUILLABLE**

MÉLANGER AVEC DE L'EAU.

Insecticide à faible toxicité à
employer sur les légumes
jusqu'à la veille de la récolte.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 21349 LOI P.A.

GARANTIE : rotenone 5 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

250 mL (500 mL)(1 kg) (2 kg)

Sure-Gro IP Inc.,
P.O. Box 21001,
Brantford, ON N3R 7W9

L'insecticide Rotenone est préparé avec des racines de plantes tropicales. Il est peu toxique pour les êtres humains et les animaux domestiques et il n'est pas toxique pour les abeilles.

L'insecticide Rotenone peut être employé sans danger sur les légumes et les fruits comestibles jusqu'à une journée avant la récolte.

MODE D'EMPLOI : Mélanger 30 mL (2 cuillerées à table rases) dans 3 litres d'eau et remuer bien. Pour supprimer le perceur de la courge, perceurs du maïs et insectes des fruits, appliquer-le de la façon indiquée plus loin. Dans le cas des autres insectes, appliquer dès qu'ils apparaissent, puis répéter le traitement au 5 à 7 jours selon le besoin. (Les oeufs des insectes ne seront pas détruits et ils écloreont). Pulvériser l'insecticide sur les deux surfaces de la feuille, ainsi que sur fruits et fleurs. Durant le traitement, agiter de temps en temps pour garder la solution bien mélangée. Ce produit peut être utilisé sur légumes et fruits comestibles jusqu'à une journée avant la récolte.

LÉGUMES : asperges, haricots, betteraves, brocoli, choux de Bruxelles, choux, choux-fleurs, maïs, concombres, aubergines, céleri, laitue, melons, oignons, pois, piments, citrouilles, pommes de terre, radis, épinards, poirée, courges, tomates.

PETITS FRUITS : framboises, mûres, gadelles, groseilles, raisins, fraises.

TOUTES LES PLANTES À FLEURS: INSECTES RÉPRIMÉS : pucerons, criocères de l'asperge, chrysomèles du haricot, tisseuses de la betterave, fausse-arpenteuses du chou, pyrale rayée du chou, doryphores de la pomme de terre, perceurs du maïs, chrysomèles du concombre, teignes crucifères, altises, sphinx (jeunes), cicadelles, perceurs de la courge, thrips, des pois, vers des fruits, tenthredes du framboisier, coccinelles mexicaines des haricots, arpensteuses du groseillier, squeletteuses des feuilles de la vigne, enrouleuses. **PERCEUR DE LA COURGE :** Appliquer l'insecticide chaque semaine à la base des plantes, dès l'apparition des premières feuilles. **PERCEUR DU MAÏS :** Appliquer l'insecticide chaque semaine au centre des verticilles des feuilles, à partir de la mi-juin. **FRAMBOISIERS, MÛRIERS :** Appliquer l'insecticide dès l'apparition des boutons à fleurs, puis répétez le traitement juste avant leur éclosion. **GADELIERS :** Appliquer l'insecticide peu de temps après la formation des fruits, puis répétez le traitement une semaine plus tard. **GROSEILLIERS :** Appliquer l'insecticide lorsque les groseilles deviennent rouges et que vous remarquez une palmure.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter de respirer le produit pulvérisé. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et le vêtements. Se laver après l'avoir manipulé. Éviter de contaminer les aliments, les moules et l'eau. Toxique pour les poissons et les porcs.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. www.greenearth.ca

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))